

Manifeste pour l'économie humaine¹

Jacques Généreux*

Jamais notre capacité à produire des richesses n'a été aussi grande et jamais notre incapacité à mettre cette prospérité au service du mieux-être de tous les hommes n'a été aussi flagrante. Pire, la coexistence de l'efficacité productive et du gâchis humain n'est pas seulement une regrettable coïncidence. Elle semble au contraire manifester un lien logique complexe mais indéniable entre le développement prodigieux de la sphère marchande et le durcissement des conditions de travail, la dépréciation des perspectives d'existence pour les moins favorisés, la négligence suicidaire pour la préservation d'un environnement vivable. Ce n'est assurément pas la première fois dans l'histoire que se manifeste un tel décalage entre la réalité et les aspirations des hommes. Mais peut-être est-ce la première fois que cela se produit alors que se diffuse, à l'échelle mondiale, un modèle économique et politique universel : une fraction croissante de l'humanité peut en effet imaginer qu'elle vit déjà dans le meilleur des systèmes économiques — l'économie de marché capitaliste — et dans le meilleur des systèmes politiques — la démocratie représentative. Si le meilleur qui puisse émerger d'au moins deux mille cinq cent ans de pensée politique et économique produit le pire pour la vie d'une proportion impressionnante de l'humanité, cela achève de détruire les espérances nées du siècle des Lumières : les progrès de la raison humaine ne conduisent plus au progrès de l'humanité. Et si la raison déraisonne à ce point, face à l'absurde, il ne reste à bien des hommes et des femmes que l'abattement ou la révolte. Aussi, au-delà même des souffrances engendrées par les formes actuelles du développement économique, c'est la croyance entretenue qu'il n'est pas d'autres formes pensables qui est proprement inhumaine.

Nous soutenons que cette croyance résulte à la fois de l'ignorance et d'un mensonge efficacement organisé pour faire passer la victoire politique du néolibéralisme moderne en victoire intellectuelle et scientifique. Mais l'ignorance et le mensonge se répandent en raison de l'incapacité des intellectuels et des scientifiques à communiquer efficacement avec leurs concitoyens. En réalité, la forme actuelle des institutions politiques et économiques ne constitue en rien une forme idéale fondée sur les résultats les plus établis de la science politique et de la science économique. Les « démocraties » concrètes dans lesquelles nous vivons ne sont tout simplement pas de vraies démocraties puisqu'elles conduisent souvent, à l'opposé de l'idéal démocratique, à la concentration des pouvoirs et à l'accroissement des inégalités. De même, la science économique, loin d'avoir établi la supériorité théorique d'une économie de marché dérégulée, a identifié toutes les raisons qui permettent d'expliquer et de dénoncer la propension naturelle de cette économie à conduire l'humanité vers une impasse écologique et sociale. Là où l'opinion a des raisons de croire en l'existence d'une pensée économique quasi unique — apportant son plein soutien scientifique à la

¹ Version remaniée d'un texte qui a servi de base à la constitution d'un réseau international de chercheurs favorables à l'élaboration et à la diffusion d'une Charte mondiale pour l'économie humaine. Ce texte doit être lu comme le tout début d'un débat et non comme un aboutissement. Il est en cours de publication en Arabe, Italien, Espagnol ; sa publication en Anglais et en Japonais est prévue pour l'automne. Nous remercions tout particulièrement pour leurs commentaires Michel Beaud, Hentie Boshoff, Henri Bourguinat, Gilles Bourque, Pierre Calame, Christian Comélieu, Gilles Dostaler, Nouredinne El Aoufi, Hakim Ben Hammouda, Jean-Louis Laville, Mathilde Lemoine, Carlos Quenan, Jean-Michel Servet, mais assumons naturellement la pleine responsabilité des insuffisances de ce texte.

* Professeur à l'IEP de Paris.

nécessaire soumission des hommes aux seules lois du marché — la réalité de la pensée économique est pourtant radicalement différente. Il ne manque à cette réalité, pour apparaître au grand jour et participer pleinement au débat public qu'une prise de parole collective de tous ceux qui pensent l'économie autrement, c'est-à-dire notamment d'une forte proportion des économistes. C'est à cette prise de parole collective que nous espérons ici contribuer.

Malaise dans la civilisation marchande

Aux yeux de l'opinion publique, l'économie a bien des raisons de paraître aujourd'hui inhumaine. Le dénuement matériel, sanitaire et culturel n'est plus la caractéristique ordinaire des pays pauvres, mais s'étend désormais aussi dans les pays les plus riches du monde ; la course à la croissance, sans égards suffisants pour l'environnement et la soutenabilité d'une exploitation intensive des ressources non reproductibles, menace directement la qualité de vie future de nos enfants, si ce n'est déjà la survie des générations futures ; au quotidien, les exigences de la compétitivité des entreprises priment souvent sur les exigences de la dignité humaine ; nombre de salariés ont le sentiment d'être réduits à l'état de « ressources », qualifiées d'humaines pour la forme mais, en réalité, exploitables à merci comme n'importe quel autre facteur matériel ; les progrès technologiques et matériels de l'humanité sont de plus en plus inégalement répartis et semblent stimuler l'égoïsme plus que la solidarité des nations.

Le discours politique dominant, celui de nombreuses institutions internationales (OCDE, FMI, Banque mondiale), et celui de nombreux économistes relayés et amplifiés par les médias ont, au cours des vingt dernières années, accentué le malaise de l'opinion, en accréditant l'idée que les méfaits visibles du développement des économies de marché sont des coûts inéluctables, imposés par des « lois de l'économie » (auxquelles les lois des hommes ne peuvent et ne doivent s'opposer), des coûts temporaires de « transition » vers une économie de marché mondiale idéale. Mais, d'une part, le « temporaire » s'éternise et, chacun n'ayant qu'une seule vie trop courte, personne ne peut se consoler d'appartenir, jusqu'à la fin de sa vie, à la génération sacrifiée pour la quête d'un modèle idéal, dont rien n'indique par ailleurs qu'il assure une vie meilleure à la génération future. Car, d'autre part, en fait d'idéal, le seul modèle cohérent qui semble être proposé pour l'avenir est celui d'une société de marchés libres exclusivement fondée sur l'initiative et la responsabilité individuelle, une société limitant la production des biens publics (sécurité, environnement, justice, paix sociale, etc.), une société où les valeurs se réduisent aux valeurs marchandes, où le rapport à l'autre ne consiste pas à l'accompagner dans une œuvre commune, mais à être plus compétitif que lui pour gagner une position plus enviable que la sienne.

Hormis quelques privilégiés ou inconscients, personne ne rêve d'être parmi les survivants temporaires d'une compétition sans fin, personne ne rêve de vivre dans un monde où les survivants de cette compétition doivent d'ores et déjà se barricader pour se protéger contre la colère des perdants. Si la notion de progrès humain doit avoir un sens, n'est-il pas précisément de remplacer la survie par la vie, le conflit par la paix, la rivalité par la convivialité et la solidarité ? Pourtant, l'idée que le progrès économique serait aussi source de ce progrès social universellement désiré est une idée morte pour les fantassins de la nouvelle guerre économique où l'Histoire les a enrôlés, sans leur demander leur avis.

Non seulement l'économie concrète, l'économie perceptible, paraît ainsi inhumaine, mais l'économie théorique, la « science économique », telle qu'elle est aujourd'hui perçue par les profanes, est aussi inhumaine. En effet, les lieux communs diffusés par les médias ont persuadé l'opinion que l'immense majorité des économistes adhère au fameux credo néo-libéral et apporte sa caution intellectuelle à un seul et même modèle mondial, modèle dont précisément beaucoup

redoutent chaque jour davantage les effets, pour eux-mêmes et pour leurs descendants. Les économistes et leur « science » paraissent à leur tour indifférents aux souffrances des hommes, obnubilés par les seules vertus des profits marchands immédiats, incapables de proposer des voies pour un développement humain, juste et durable. Il n'y a pas de fumée sans feu : les lieux communs des médias ne sont pas toujours absents des lieux ordinaires où s'enseigne la science économique. Ainsi, des pétitions étudiantes viennent parfois utilement souligner qu'un discours néolibéral monolithique et qu'une « science » déconnectée des réalités humaines sont en effet diffusés dans certaines universités.

La société civile aurait ainsi bien des raisons de penser que l'économie et ses experts ne peuvent rien pour elle, et d'être désespérée par des responsables politiques qui confirment souvent leur résignation ou leur impuissance face aux lois inhumaines du marché. La société civile n'aurait alors guère d'autres recours que la révolte pure et simple contre l'économie. C'est ainsi que s'est d'ailleurs développé une pensée anti-économique, anti-mondialisation, qui, si elle manifeste une capacité salutaire de mobilisation des citoyens pour s'opposer au monde qu'ils refusent, ne pose pas encore les bases d'un autre modèle crédible et viable. Car la reconstruction d'un modèle d'économie humaine ne peut se fonder sur une simple litanie des refus et sur le rejet systématique des apports incontestables d'une économie de marchés libres. La révolte ne constitue pas une pensée, mais est en revanche manipulable par toutes les pensées. L'histoire nous enseigne que le désespoir et l'écœurement des peuples fait aussi le lit fructueux de tous les extrémismes. Il manque donc singulièrement, à ce réveil de la société civile *contre* les méfaits du « tout marché », un autre modèle *pour* qui elle pourrait se mobiliser efficacement. Fort heureusement, néanmoins, une large part de la société civile a déjà pleinement conscience des limites d'un mouvement purement protestataire et, en janvier dernier, le premier Forum social mondial de Porto Allegre a clairement réorienté le mouvement social international vers la recherche de propositions constructives. Mais, quoique que de nombreux économistes participent activement à ce mouvement, cela ne comble en rien le vide laissé par l'absence d'une communication collective des économistes en tant qu'économistes. Ce silence collectif limite la crédibilité des engagements individuels que leurs détracteurs ne manquent pas de marginaliser comme étant le fait « d'hétérodoxes » minoritaires, voire de « mauvais » économistes ou encore d'économistes « non scientifiques ». Tant que la pensée soi-disant dominante n'aura pas été à son tour relativisée et marginalisée par un discours collectif de la communauté des économistes, le mouvement social international pourra être caricaturé comme une guerre de citoyens rêveurs contre les résultats de la science économique. De même, tant que la pensée effectivement dominante ne se sera pas manifestée publiquement, la science économique contemporaine continuera à être caricaturée et diabolisée en monstre néolibéral par les tenants d'un discours antiéconomique qui trouvent là un moyen commode de faire recette.

Ainsi, l'incapacité des économistes à affirmer collectivement et massivement la possibilité de penser d'autres modèles contribue à fourvoyer plus avant certains de nos concitoyens et nombre de nos élus dans une opposition stérile entre le politique et l'économique. Or nous savons, nous, que l'économie *est* politique et qu'il s'agit de réintégrer, et non d'opposer, l'économie et la démocratie. Nous affirmons : que la seule finalité légitime du développement économique est la satisfaction équitable des besoins humains ; que la seule utilité sociale des fameuses « lois de l'économie » vient de ce qu'elles peuvent être au service des lois des hommes ; qu'un marché libre sans régulation politique, c'est le chaos ; que nombre d'entrepreneurs revendiquent d'ailleurs une saine concurrence, et non une guerre économique sans pitié pour les plus faibles ; que la justice et la cohésion sociale sont économiquement efficaces. Nous pensons que l'économie peut aider les êtres humains à choisir leur destin, plutôt que de le subir. Mais nous n'avons pas encore su transmettre ces messages à nos concitoyens qui restent persuadés de la prééminence d'une pensée économique unique qui diffuse des messages contraires, qui affirme, comme le déclarait par exemple Edouard Michelin, que « la politique doit être au service de l'économie ». Le malaise de la société est aussi le

reflet d'une défaillance dans la communication des économistes, elle-même révélatrice d'un malaise dans la science économique.

Malaise dans la science économique

Pour dire les choses de façon trop schématique mais commode, il est vrai qu'une partie de la théorie économique développée depuis la fin du XIXe siècle (sous le label « néoclassique » qui, au sens large, peut inclure le « monétarisme » et la « nouvelle macroéconomie classique »), repose sur une vision extrêmement réductrice des comportements humains, et sert de référence théorique centrale à une idéologie néolibérale, voire ultra libérale, qui n'admet guère d'autres lois que les lois du marché. Mais nous dénonçons les amalgames trompeurs entre économie mathématique, ou modèles néoclassiques, d'une part, et l'ultra-libéralisme, d'autre part.

Il faut en effet dissocier les apports incontestables et l'idéologie contestable issus des modèles néoclassiques. Tout d'abord, les vrais résultats de la science économique la plus orthodoxe ne permettent en rien de fonder une idéologie ultra libérale ; ils peuvent tout autant servir de fondements, par exemple, à des politiques socio-démocrates, à des recherches sur le développement durable, aux politiques de l'environnement, etc. Certes, l'économie néoclassique s'est à l'origine efforcée de montrer qu'un ensemble de marchés libres et parfaitement concurrentiels conduit à un usage optimal des ressources et constitue dès lors un modèle indépassable, un bien en soi. Mais tout économiste digne de ce nom sait que cette tentative est un échec complet et que l'apport essentiel des recherches sur cette question est, au contraire, d'avoir peu à peu établi l'ensemble des raisons pour lesquelles des marchés parfaitement libres sont incapables de conduire vers un optimum social (imperfection de l'information, incertitude, biens publics, externalités, etc.). Ainsi, l'économie politique orthodoxe, loin d'avoir justifié scientifiquement la soumission des nations aux lois du marché, a démontré la nécessité des choix politiques et fondé le primat du politique sur l'économique.

De même, nous dénonçons l'amalgame entre libéralisme et ultra libéralisme. Nous sommes tous les héritiers d'une tradition politique libérale qui aspire au progrès de la liberté personnelle et à l'avènement de sociétés effectivement fondées sur la libre adhésion de leurs membres. Mais il est une mouvance ultra libérale qui tend à ignorer les exigences de la justice sociale et la légitimité des régulations politiques que les citoyens libres élaborent pour mieux vivre ensemble, une déviance minoritaire de la philosophie libérale qui promeut aujourd'hui une vision strictement individualiste et marchande du progrès humain. Il convient de distinguer soigneusement cette déviance ultra-libérale du libéralisme. C'est pourquoi, conscients de la nature réductrice de toute étiquette mais aussi de la nécessité de nommer les choses pour communiquer, nous qualifions ici cette déviance de néolibérale.

Mais si l'idéologie néolibérale n'a pas les fondements scientifiques et philosophiques dont elle se vante, sur quoi repose son incontestable emprise sur les esprits et les politiques ? Il est tout d'abord une série de facteurs objectifs — dont l'examen précis dépasse l'objet de notre propos — qui ont modifié les rapports de force économiques et politiques en faveur des détenteurs du capital et plus largement de ceux qui ont intérêt à une libéralisation extensive des marchés :

- mutations technologiques qui ont rendu la production moins dépendante d'une main d'œuvre peu qualifiée ;
- chômage et/ou pauvreté de masse bouleversant le rapport de force entre employeurs et employés au détriment de ces derniers ;

- libéralisation des mouvements de capitaux et politiques monétaires rigoureuses qui, en favorisant le financement par les marchés financiers ont redistribué le pouvoir de gestion au profit des grands actionnaires ;
- disparition de la menace politique interne et externe que constituait l'existence d'un bloc de pays communistes ;
- mouvement de balancier politique en faveur de la droite libérale à la charnière des années 1970/1980, etc.

Mais à côté de ces éléments objectifs, les facteurs subjectifs ne sont pas en reste. Car, pour être dominant, un modèle n'a pas besoin d'être exact, il suffit pour cela qu'un nombre suffisant d'acteurs déterminants y croient. Dans un univers caractérisé par la montée des incertitudes, le besoin de croyances communes susceptibles de guider l'action est croissant. Et quand une croyance commence à s'installer dans une quelconque communauté humaine (une entreprise, un marché financier, un parti, un gouvernement), celui qui ne partage pas cette croyance court un risque certain de marginalisation et de contre-performance. Un opérateur sur un marché financier se moque pas mal de savoir si les croyances du marché sont justes ou non : il doit seulement identifier correctement ces croyances et s'y conformer pour éviter de parier sur la hausse d'une valeur quand tout le monde joue à la baisse. Un gouvernement qui sait pouvoir obtenir la stabilité de son taux de change, à condition de persuader les marchés de son adhésion à un certain credo néolibéral, en viendra à afficher des valeurs néolibérales éventuellement contraires aux valeurs pour lesquelles les électeurs l'ont mandaté. Quand un candidat à un concours de recrutement de hauts fonctionnaires s'attend à un jury partageant la croyance néolibérale, il doit afficher cette croyance au lieu de se poser vraiment les questions qu'on lui soumet. Ainsi s'instaure une situation où la rationalité individuelle ne commande pas la recherche de la vérité mais le conformisme. Cette situation offre alors un terrain de prédilection pour quelques manipulateurs pratiquant avec adresse le terrorisme intellectuel et l'intimidation auprès des récalcitrants. C'est ce que nous appellerions « l'effet *politburo*² » : si vous êtes le seul à faire ouvertement les critiques que partagent en secret tous les autres membres du *politburo*, vous finissez au goulag !

La force de ce que certains ont appelé la « pensée unique » n'a pas été d'être unique — ni même peut-être effectivement dominante — mais de s'imposer comme ce que tout un chacun croyait être le discours économiquement correct du moment, discours dont il était dès lors risqué de se démarquer. La faiblesse des autres pensées économiques a sans doute été de ne rien faire pour se constituer en croyance alternative et de croire qu'il suffisait de travailler, chacune dans leur coin, à la quête de la vérité pour avoir une réelle utilité sociale. En effet, les approches de l'économie qui ne croient pas que tout problème puisse être finalement résolu par un équilibre général de marchés concurrentiels ne manquent pas. Mais leur souci de se constituer en « école » de pensée alternative risque aussi, paradoxalement, de nuire à la visibilité et à l'impact concret des pensées alternatives. D'une part, le sectarisme qui peut caractériser une fraction des économistes néolibéraux n'a rien à envier à celui qui affecte certains de leurs détracteurs. Le meilleur moyen de mettre en valeur sa différence étant de caricaturer à outrance les positions de ses adversaires, le débat scientifique cède parfois la place à un dialogue de sourds constitué d'anathèmes réciproques, parfois cordiaux, mais toujours stériles. D'autre part, les écoles hétérodoxes ont contribué à renforcer la centralité du modèle néolibéral en se constituant et en communiquant par opposition à ce modèle. L'insistance des unes et des autres sur leur critique de la même référence néoclassique confère à cette dernière une place dominante qui pourrait bien, au bout du compte, être ainsi exagérément gonflée par rapport à son influence réelle. Dans une foule infinie, le centre n'est jamais que la direction vers laquelle convergent tous les regards, même si ce centre est absolument vide ! Enfin, les écoles hétérodoxes n'ont pas su, ou pas voulu, mettre en avant leurs points communs pour contrecarrer ce qui fait la force véritable du paradigme néoclassique : la combinaison d'un projet scientifique et

² Organe central de direction du Parti communiste dans l'ex-Union soviétique.

idéologique commun (démontrer la supériorité d'une économie de marchés libres) et d'une méthode commune (la modélisation mathématique des comportements individuels d'optimisation sous contrainte). Il manque donc aux autres approches de se fédérer, comme le paradigme néolibéral, autour d'un projet et d'une méthode.

Nous pensons que la majorité des économistes, dans le monde, ne partage pas l'idéologie néolibérale que les médias continuent néanmoins à présenter comme la pensée économique dominante. Cette majorité silencieuse est composée d'économistes d'obédiences multiples, mais qui ont en commun de souhaiter une économie efficacement régulée en vue d'assurer un développement durable au service des femmes et des hommes. Pourtant, l'opinion les croit très minoritaires (si tant est qu'elle croie seulement à leur existence) ; elle finit par nourrir un sentiment général d'hostilité à l'égard de l'économie et se trouve ainsi à la merci de tous les manipulateurs qui savent exploiter révoltes et angoisses. Même les responsables politiques les plus interventionnistes, semblent ignorer que la science économique est de leur côté ; au contraire ils paraissent souvent convaincus que tout accès de volontarisme politique ne peut qu'être sanctionné par une science économique allergique à la moindre intervention de l'État. Une pensée économique unique risque ainsi d'exercer sa domination, non pas parce qu'elle est en réalité dominante, mais parce qu'elle occupe le vide laissé par la communauté des économistes. Cette dernière a de fait laissé aux médias et au discours politique le soin de dire ce qu'est la pensée économique, ce que sont les résultats de l'analyse économique ; dans un monde où l'information médiatique joue un rôle essentiel dans la formation de l'opinion, les économistes se sont trop peu inquiétés de l'image et des stéréotypes que les médias contribuent à populariser à propos de leur discipline.

Par ailleurs, il se pourrait bien aussi que la majorité des entrepreneurs dans le monde ne partage pas davantage l'idéologie néolibérale. Il convient en effet de ne pas déduire ce que sont les aspirations profondes des entrepreneurs de la seule observation de comportements largement contraints par la logique de guerre économique qui tend à gouverner leurs marchés. Rappelons tout d'abord que l'immense majorité des entreprises sont des micros entreprises (individuelles ou avec quelques salariés) et des PME (petites et moyennes entreprises) dont les patrons ont des préoccupations et des contraintes qui n'ont rien à voir avec celles des dirigeants de firmes multinationales. Les salariés eux-mêmes, quand ils restent au contact de leur employeur, pourraient témoigner qu'un chef d'entreprise ne peut être assimilé à la caricature du capitaliste avide de profits personnels, indifférent à la misère du monde et viscéralement hostile aux interventions de l'État. L'entreprise, pour son créateur ou ses dirigeants, est aussi souvent l'entreprise d'une vie, une action où la quête de sens et de reconnaissance coexiste avec celle du profit, ce dernier constituant plus un outil qu'une fin en soi. Et l'entrepreneur n'est pas qu'un entrepreneur : il est aussi un père ou une mère de famille, un(e) citoyen(ne), une personne animée par bien d'autres choses que la quête de profits monétaires. Mais la concurrence exacerbée par la libéralisation générale des échanges, quand elle n'est pas accompagnée par des règles communes définissant les limites de la concurrence acceptable, peut contraindre l'entrepreneur à se comporter *comme si* le profit était la fin ultime de son action. Quand il y va de la survie de son entreprise, de la défense de l'œuvre commune accomplie avec les salariés, de la sauvegarde des emplois qui peuvent être sauvés, le chef d'entreprise peut se trouver en proie à des conflits d'objectifs insolubles. Car l'acteur individuel ne change pas les règles du jeu en refusant de les appliquer. C'est pourquoi nombre d'entrepreneurs, loin d'attendre des économistes la diffusion de dogmes libéraux et, des responsables politiques, l'abolition des contraintes publiques, espèrent en réalité le contraire. Des économistes, ils attendent une réflexion sur l'organisation d'un système économique qui rendrait les vertus d'une saine concurrence compatibles avec les exigences du développement humain. Des politiques, ils attendent la capacité de faire respecter de nouvelles règles du jeu par tous les acteurs intervenant sur leurs marchés.

Mais, dans un contexte où l'on peut croire d'une part, à la domination d'une idéologie néolibérale chez les économistes et, d'autre part, à l'immobilisme des politiques ou à leur incapacité à imposer des normes internationales, il ne reste guère aux entrepreneurs que de prendre leur parti de la guerre économique mondiale et essayer de survivre, sans trop enfreindre leurs propres normes morales. Certains, mais ils restent minoritaires, s'efforcent néanmoins d'engager une mobilisation collective pour promouvoir une nouvelle éthique des affaires. Cette démarche a encore du mal à paraître aux yeux de l'opinion comme autre chose que la simple expression de vœux pieux. Elle peut même inspirer une certaine méfiance : les entreprises étant a priori supposées ne s'intéresser qu'à leurs profits, tout ce qui paraît s'écarter de l'impératif de rentabilité est soupçonné de masquer une ruse visant à endormir la vigilance des citoyens. Et quand cette démarche paraît sincère, elle risque fort d'être reçue avec la sympathie condescendante réservée aux bons sentiments battus d'avance par les dures réalités économiques. Cela parce qu'elle est hétérodoxe, non conforme aux « lois de l'économie », à la *doxa* des universités. Là encore, la défaillance de la communication de ceux qui se laissent marginaliser comme « hétérodoxes » est flagrante.

C'est cette défaillance qu'il est urgent de combler. Et cette responsabilité incombe au premier chef aux économistes ; ils ont largement les moyens de communiquer et sont à l'abri des contraintes qui pèsent sur les entrepreneurs. Les économistes se contentent trop souvent de geindre contre l'incompétence des journalistes et la manipulation des politiciens plutôt que faire l'effort de mettre leurs résultats dans une forme pertinente et accessible pour leurs concitoyens. Et ceux qui font cet effort n'ont pas encore suffisamment compris que mille pierres jetées dans le terrain vague et déjà encombré du débat public ne font pas une maison visible, où le public pourrait avoir l'idée d'entrer. Ce qui fait la force du modèle néolibéral n'est pas le nombre de livres et de discours produits en sa faveur (un examen sommaire des librairies et des chiffres de ventes montre au contraire que l'anti-libéralisme est beaucoup plus présent et vendeur). Sa force, c'est d'abord l'extrême visibilité que lui assurent sa simplicité, sa cohérence, l'homogénéité de son discours, la coïncidence entre sa logique théorique et la logique désormais à l'œuvre dans une économie dominée par le libre jeu de la concurrence. La maison néolibérale est bien visible et sans mystère, en plein centre du champ social. Il manque encore, aux pierres et aux cabanons épars autour de cette maison, de se fédérer pour transformer le terrain vague en quartier structuré qui offre aux citoyens des alternatives compréhensibles et crédibles.

Une autre vision fédératrice : « l'économie humaine »

Il nous faut donc communiquer vers le grand public. Mais communiquer quoi ? L'urgence nous semble être de dissiper l'ignorance sur l'état réel de la pensée économique et de faire simplement connaître l'existence et même la prévalence d'une vision « humaine » de l'économie, une vision *pour* laquelle des associations, des électeurs et des élus pourraient se mobiliser. Il s'agit de définir les éléments qui réunissent au fond les principales alternatives au laisser-faire pur et simple. Dans une société de communication, il s'agit aussi de placer cette démarche sous une bannière symbolique qui facilite son identification et sa promotion, un concept fort et fédérateur qui parle immédiatement au grand public, dont le seul énoncé évoque aussitôt un objectif clair et engageant. Je suggère que ce concept soit celui *d'économie humaine*. Nous ne désignons par là ni un « modèle » ni un « système » économique mais une inspiration et des aspirations communes. Plus précisément, par « économie humaine », nous entendons exprimer 1°) l'adhésion à une finalité, 2°) un choix méthodologique et 3°) la conscience de notre responsabilité de chercheur vis-à-vis de la société.

1. Une finalité humaniste

La seule finalité légitime de l'économie est la qualité de vie des hommes et des femmes, à commencer par celle des plus démunis. Par « qualité de vie », il faut entendre la satisfaction équitable des *aspirations* humaines : pas seulement celles que procurent les consommations marchandes, mais aussi l'ensemble des aspirations échappant à toute évaluation monétaire : dignité, paix, sécurité, liberté, éducation, santé, loisir, qualité de l'environnement, bien-être des générations futures, etc. Il s'ensuit que le critère d'efficacité, cher aux économistes, doit être entendu dans son acception la plus large qui implique l'adéquation des moyens à l'ensemble des finalités de l'économie. Dans cette optique, la distinction fréquente entre la question de l'usage efficace des ressources, qui serait d'ordre purement technique, et la question de la juste répartition qui serait d'ordre politique, est contestable. Un système économique pleinement efficace n'est pas seulement celui qui garantit l'absence de gaspillage des ressources dans la production des biens, mais aussi celui qui satisfait au mieux l'ensemble des exigences de l'humanité, à commencer par l'exigence de justice. La justice, comme la dignité humaine, ne sont donc pas des considérations indépendantes de celles liées à l'usage efficient des ressources, elles comptent au contraire au nombre des critères essentiels et indissociables d'appréciation de l'efficacité globale d'un système économique.

2. Un choix méthodologique

Corollaires de cette finalité, les méthodes de l'économie humaine ne peuvent que s'écarter du scientisme. L'économie humaine est l'économie d'un *être humain complet* (dont l'individu maximisateur de valeurs marchandes sous contrainte n'est qu'une caricature), d'un être humain qui inscrit son action dans le temps (et donc l'histoire), sur un territoire, dans un environnement familial, social, culturel et politique ; l'économie d'une personne animée par des valeurs et qui ne résout pas tout par le calcul ou l'échange, mais aussi par l'habitude, le don, la coopération, les règles morales, les conventions sociales, le droit, les institutions politiques, etc.

L'économie humaine est donc une économie historique, politique, sociale, et écologique. Elle ne dédaigne pas l'usage des mathématiques comme un langage souvent utile à la rigueur du raisonnement, mais refuse de cantonner son discours aux seuls cas où ce langage est possible. Au lieu d'évacuer la complexité des sociétés humaines (qui ne se met pas toujours en équations), l'économie humaine s'efforce de tenir un discours rigoureux intégrant la complexité, elle préfère la pertinence à la formalisation, elle revendique le statut de science humaine et sociale, parmi les autres et tourne le dos à la prétention stérile d'énoncer des « lois de la nature » à l'instar des sciences physiques.

3. La responsabilité du chercheur vis-à-vis de la société

Nous avons choisi de consacrer une part de notre vie à la recherche parce que nous espérons être utiles à la société. Notre travail ne peut donc se limiter à produire des théories et des modèles pour le seul plaisir intellectuel, ou pour susciter la reconnaissance de nos pairs. Notre activité n'a de sens que dans la mesure où elle contribue à développer l'information et les outils effectivement à la disposition de nos concitoyens pour participer au débat public et influencer les choix collectifs. En conséquence, notre travail ne s'arrête pas aux portes de nos universités et de nos laboratoires ; il n'est pas achevé tant que nous n'avons pas pris en charge sa diffusion dans une forme et par des moyens qui le rendent accessible au plus grand nombre. Une science au service de l'humanité a un devoir de communication avec les hommes et les femmes de son temps. Or toute communication

vraie est à double sens. Il ne s'agit donc pas seulement d'informer la société sur l'état réel de la pensée économique, mais aussi d'être à notre tour informés sur l'état de la société, sur les initiatives locales et les innovations sociales développées par nos concitoyens et les divers mouvements sociaux.

Au-delà d'une communauté de vues essentielle sur la finalité et les méthodes de l'économie, qui intéresse surtout la communauté scientifique, il convient donc de communiquer vers l'ensemble de la société ; il nous faut définir le message que nous entendons faire passer à nos concitoyens. Cela passe par la conception d'une *Charte de l'économie humaine* qui précise nos valeurs de référence et notre conception de l'économie, dénonce explicitement les mensonges et les méfaits de l'idéologie néolibérale, montre pourquoi cette pensée soi-disant dominante entre en contradiction avec quelques-uns des vrais résultats de l'analyse économique, affirme et précise la nécessité et la possibilité d'une autre régulation politique de l'économie.

4. Portée et limites de notre démarche

D'emblée, il importe de souligner les écueils auxquels s'expose inéluctablement cette démarche. En premier lieu, l'énoncé nécessaire de valeurs communes fondamentales risque d'apparaître comme une pétition générale de principes unanimement reconnus qui ne saurait distinguer une pensée alternative. Mais, d'un autre côté, pour éviter un consensus mou sur des idées générales, nous risquons aussi d'entrer, trop tôt et trop loin, dans des débats techniques sur les modalités pratiques d'une économie humaine et nous interdire ainsi la communication d'un message fédérateur. La difficulté est donc de trouver, non pas le plus petit dénominateur commun, mais le plus grand et le plus significatif pour nos concitoyens.

Toutefois, il convient aussi de ne pas surestimer cette difficulté et, pour le moins, de l'évaluer à l'aune de notre objectif. Il ne s'agit pas ici de construire « le » modèle économique alternatif ni « la » synthèse des pensées dites « hétérodoxes ». Par « économie humaine » nous ne désignons pas un modèle, mais seulement une inspiration commune reposant sur les trois exigences présentées ci-dessus. Cette inspiration commune est compatible avec de multiples divergences sur les institutions et les politiques souhaitables. Notre objectif consiste seulement à communiquer avec le grand public et les responsables politiques, pour affirmer avec force qu'il n'y a pas qu'un seul modèle, qu'une seule idéologie en économie et qu'en tout cas nous rejetons ceux et celles qui ont cette prétention hégémonique. Nous voulons dire que le travail des économistes ne consiste pas principalement à prêcher les vertus de la compétition, du profit maximal, de la flexibilité, de l'adaptation des hommes aux lois du marché ; que ce travail s'occupe tout autant de régulation, d'éthique, d'environnement, d'institutions, de lutte contre la pauvreté, de développement durable, etc. Bref, nous voulons contribuer au débat public en portant à sa connaissance des pensées alternatives, et démontrer la vigueur et la place réelle occupée par ces pensées dans la recherche économique contemporaine. Nous refusons enfin d'abandonner aux médias le soin de deviner et de dire ce qu'est la science économique. Nous prenons la parole pour affirmer que la recherche économique aujourd'hui, c'est aussi (et bientôt, surtout) la recherche d'un monde viable et humain, respectueux de toutes les valeurs auxquelles sont attachés les êtres humains et non des seules valeurs marchandes.

Une fois qu'une Charte de l'économie humaine aura circulé de pays en pays et recueilli les amendements et l'assentiment de centaines, de milliers de chercheurs, universitaires ou entrepreneurs, une fois que l'existence de cette communauté internationale aura été portée à la connaissance de l'opinion, c'est la possibilité d'une autre croyance qui aura été introduite. Ce n'est pas grand-chose, mais cela suffit pourtant à transformer la nature du débat public. Plus personne ne pourra, sans faire sourire, évoquer les « lois de l'économie » pour justifier la résignation, le laisser-faire ou l'immobilisme politique.

Pistes pour une charte de l'économie humaine

Loin de nous la prétention d'exposer ici ce que devrait être le contenu d'une telle charte. Ce dernier ne pourra résulter que d'un processus collectif de réflexion et d'échange que nous espérons susciter. Tout au plus tenterons-nous ici d'évoquer des pistes susceptibles de provoquer la critique et la réflexion et de convaincre tous ceux qui le croient utile d'apporter à leur tour leur contribution. Nous organisons ces pistes autour de quatre chapitres non exhaustifs tout en recherchant une formulation accessible au plus grand nombre. Aussi prions-nous le lecteur de bien vouloir tenir ce texte uniquement pour ce qu'il est : une invitation à l'échange et à la discussion critique présentée dans des termes dont l'auteur lui-même n'est jamais certain qu'ils soient les plus adaptés. Nous ne sommes pas ici à la recherche des *ipsissima verba* d'une nouvelle *doxa* économique, mais en quête de valeurs et d'une inspiration commune qui pourraient retenir l'attention de tous ceux qui ignorent l'économie et contribuer à élargir le champ du débat public. Nous ne demandons pas ici une quelconque indulgence, mais seulement le minimum d'intelligence qui consiste à ne pas mobiliser un Concile pour chaque terme où virgule inappropriés. L'enjeu est en effet à la fois bien plus simple et bien plus grave que ceux de nos habituels débats académiques. Nous cherchons à déceler un discours commun que nous serions disposés à soutenir publiquement. Cela induit une formulation limitant l'argumentation qui serait nécessaire, mais fastidieuse, pour éviter toute approximation ou ambiguïté. De plus, nous n'atteindrons jamais une formulation parfaitement consensuelle. Quiconque partage l'essentiel de la démarche proposée ici, et croit à l'intérêt de la diffuser largement dans l'opinion publique, doit se préparer à la soutenir sans être absolument d'accord dans le détail sur la totalité des propositions et de leur formulation. Ce soutien public ne limite par ailleurs en rien la richesse, voire l'âpreté, des débats internes à la communauté des chercheurs.

1. Les finalités de l'économie humaine

1.1 L'économie au service de l'humanité.

L'économie doit être au service des êtres humains et non l'inverse. Il s'ensuit que l'efficacité productive, la compétitivité, la rentabilité ne sont pas des finalités de l'économie mais de simples instruments qui restent subordonnés au respect des principes énoncés par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ces droits fondamentaux entraînent des droits économiques et sociaux que nous précisons ci-dessous, dans la lignée des efforts entrepris par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour définir les critères d'un développement humain.

1.2. La satisfaction des besoins fondamentaux.

Tout être humain a un droit égal et imprescriptible à des conditions de vie matérielles décentes (nutrition adéquate, accès à l'eau, hygiène, logement, sécurité physique), à l'éducation, à l'accès aux soins. Dans un monde où les deux-tiers de l'humanité n'ont pas d'accès régulier à ces biens de bases, il est évident que tous les besoins humains ne peuvent être considérés comme également prioritaires. Le renouvellement des téléphones cellulaires des européens est par exemple moins urgent que la mise à disposition de traitements contre le Sida en Afrique. Or la logique marchande tend naturellement à mobiliser les ressources disponibles en vue de satisfaire les seuls besoins solvables et à stimuler en permanence la demande pour de nouveaux biens et services susceptibles de générer des profits monétaires. En l'absence d'un arbitrage et d'une volonté politiques, le libre jeu du marché peut ainsi détourner une part croissante de ressources mondiales vers la satisfaction des besoins les plus rentables en termes monétaires et les moins urgents du point de vue du développement humain et de la justice. Les besoins fondamentaux de l'humanité et l'échelle des

priorités d'action publique en leur faveur ne peuvent donc être définis qu'au travers du débat public et de choix démocratiques.

1.3. Les conditions de la vie sociale.

L'être humain, être social, ne vit pas que de biens et services mais aussi de la qualité des relations qu'il entretient avec les autres. Aussi tout être humain a-t-il le droit de disposer, sans porter préjudice aux droits mentionnés ci-dessus, d'un temps de loisir nécessaire à l'épanouissement de ses relations familiales et de ses autres activités sociales.

Tout être humain a le droit d'accéder aux modes de participation à la vie sociale qui sont nécessaires au respect de soi et à la dignité. Le respect de soi et la dignité ne naissent pas de la seule reconnaissance de droits mais aussi de la possibilité de satisfaire à des devoirs envers la société. Cela implique la possibilité d'accéder au travail, à une activité socialement utile, à une position qui entraîne les obligations liées à la pleine citoyenneté comme celle, par exemple, de payer l'impôt. Il s'ensuit que la société ne peut se considérer comme quitte de sa responsabilité solidaire envers ses membres les moins favorisés, du seul fait qu'elle leur garantit des moyens de subsistance et des droits indépendants de leur contribution à la société.

1.4. Le progrès humain.

Le progrès ne se mesure pas seulement à la quantité de biens et services produits et accumulés. La croissance n'est donc pas une fin en soi, mais un outil dont l'usage est subordonné à la poursuite des valeurs d'une économie humaine. L'économie humaine vise le progrès humain défini comme développement des capacités offertes aux hommes et aux femmes d'effectuer des choix privés et collectifs conformes à leurs aspirations. De ce point de vue, l'idée d'une fin de l'histoire sur un seul modèle de développement constitue une régression et non un progrès de la science économique. Le vrai progrès de la science économique se mesure au contraire par sa capacité à élargir les possibilités offertes aux hommes de choisir leur vie et les moyens offerts aux nations de maîtriser leur destin collectif.

1.5. La justice et les inégalités.

Les inégalités de talents et d'aptitudes sont inévitables. Un certain degré d'inégalité dans la distribution et des revenus et des richesses est nécessaire pour engendrer le sentiment d'une juste rétribution des efforts personnels et favoriser ainsi l'efficacité productive qui, à son tour, développe les moyens d'accéder à une société plus juste. Toutefois, il est des inégalités acceptables et des inégalités inacceptables. La liste précise de ces dernières ne fait à ce jour l'objet d'aucun consensus, et ne peut d'ailleurs pas faire l'objet d'un consensus. En revanche, on peut considérer qu'un quasi-consensus est possible autour de quelques principes.

Nous soutenons que, dans une société juste, tous les êtres humains devraient disposer d'une égale capacité à mener leur vie selon leur conception, et dans le respect de cette même capacité pour leurs semblables. Cet idéal n'entraîne pas seulement une égalité formelle des libertés et droits fondamentaux, mais aussi une égalité d'accès aux moyens externes et aux aptitudes personnelles grâce auxquels une personne peut mettre en œuvre ses libertés. Cet idéal d'égalité conduit notamment à considérer comme acceptables les inégalités économiques et sociales :

- qui contribuent à une plus grande efficacité productive, dans la mesure où elles permettent de développer les capacités de toutes les femmes et de tous les hommes ;
- qui résultent du libre choix des personnes d'utiliser différemment des capacités égales ;
- qui résultent d'inégalités initiales de talents et d'aptitudes physiques ou mentales, après que la société aura fait ce qui était raisonnablement possible pour corriger ces inégalités initiales et garantir aux personnes concernées le meilleur exercice de leurs droits fondamentaux.

Sont en revanche inacceptables les inégalités :

- qui ne contribuent qu'à l'amélioration des capacités des personnes qui sont déjà parmi les mieux dotées en capacités ;

- qui résultent d'une soumission des femmes au pouvoir des hommes ;
- qui reflètent une discrimination fondée sur la couleur de la peau, la religion, le sexe, ou l'ethnie.

1.6. Solidarité.

Des droits égaux ont pour corollaire une égale responsabilité des personnes et des nations envers les autres personnes et les autres nations, une égale responsabilité de chaque génération envers les générations futures. Il s'ensuit que, pour une communauté humaine donnée, l'accès des autres communautés humaines à un niveau de développement humain équivalent au sien propre est moralement prioritaire par rapport à l'accès de cette communauté à un niveau de développement supérieur. Cela implique notamment que la poursuite du développement économique n'est légitime que dans la mesure où il n'interdit pas l'accès des générations futures à un niveau de développement au moins équivalent. Cela implique aussi que l'accès des pays les plus pauvres aux moyens d'assurer les droits fondamentaux de leurs ressortissants doit constituer, pour les pays riches, un objectif prioritaire par rapport à l'élévation de leur propre niveau de vie.

1.7. Démocratie effective.

L'économie humaine constitue un projet politique en ce sens qu'elle vise à remettre les instruments de la connaissance et les techniques de l'économie au service de la souveraineté des citoyens. Son idéal politique est celui d'une démocratie effective où chaque citoyen dispose d'une réelle égalité de participation aux choix collectifs et d'une capacité effective de contrôle et de sanction des personnes et des institutions mandatées pour mettre en œuvre ces choix collectifs. Cet idéal est très éloigné du fonctionnement actuel des démocraties représentatives. Ces dernières ont fait la preuve qu'elles constituaient le cadre le plus adapté à la promotion de la croissance infinie des productions marchandes et à la défense des intérêts des lobbies les plus efficaces. Elles ont aussi longtemps permis l'amélioration des perspectives de vie des plus défavorisés et la réduction des inégalités. Mais force est de constater qu'elles ont aujourd'hui le plus grand mal à seulement contenir l'accentuation des inégalités et la domination de la logique marchande sur les exigences de la justice et du développement humain. Cette défaillance n'est pas la manifestation temporaire de difficultés techniques liées à la mondialisation, mais le signe d'une imperfection inhérente aux règles du jeu politiques, qui favorisent les groupes sociaux dotés des capacités les plus étendues pour faire valoir leurs intérêts. La réflexion et l'action en faveur d'une économie humaine sont donc indissociables d'un travail d'innovation institutionnelle en vue d'instaurer une démocratie effective.

2. L'économie comme « science humaine »

2.1. L'économie comme « science ».

L'économie revendique le statut de science, parce qu'elle propose une explication des comportements et des phénomènes sociaux fondée sur des modèles théoriques cohérents dont les conclusions ne sont provisoirement retenues que dans la mesure où elles ne sont pas infirmées par les faits. Revendiquer le statut de science ne revient pas à prétendre notre capacité à énoncer des lois aussi performantes et universelles que les lois de la physique. Cela consiste seulement à affirmer que, quelle que soit la difficulté particulière à produire une véritable connaissance des phénomènes sociaux, on ne peut considérer qu'en ce domaine il est possible de dire n'importe quoi, tout et son contraire. De même que l'impossibilité de faire de vraies prévisions (car nul ne voit l'avenir) n'enlève rien à la nécessité où nous sommes de faire des prévisions, notre incapacité à énoncer des lois universelles de la vie sociale ne nous dispense pas de rejeter le relativisme et l'obscurantisme et de chercher à limiter notre ignorance. Tenter de porter un regard scientifique sur les comportements et les phénomènes sociaux est ainsi une démarche légitime qui répond au souci de comprendre le monde dans lequel nous vivons, en vue d'identifier les moyens de mieux maîtriser notre destin.

2.2. *Oui aux mathématiques, non au scientisme.*

Dans tous les cas où cela est possible, la science économique utilise les mathématiques, en tant que langage permettant de vérifier la cohérence logique d'un raisonnement, et les techniques statistiques et économétriques pour confronter les conclusions théoriques aux faits. Mais ces techniques ne sont que les outils éventuels de la démarche scientifique ; elles ne constituent pas la manifestation nécessaire, et encore moins la finalité de cette démarche. Dans les nombreux cas où la formalisation mathématique ne peut être utilement mobilisée, l'économiste peut et doit néanmoins développer un discours rigoureux. L'alternative pertinente n'est pas entre l'usage complet d'outils identiques à ceux des sciences de la nature et l'obscurantisme. Au lieu de chercher à imiter systématiquement les méthodes scientifiques développées pour l'étude des phénomènes physiques, les économistes doivent développer des méthodes mieux adaptées à leur objet d'étude spécifique qui ne se traduit pas nécessairement en chiffres et en équations.

2.3. *Des « lois » en économie.*

Science « humaine », l'économie se distingue des sciences de la nature en ce sens qu'elle ne peut énoncer des lois universelles indéfiniment liées à la nature des choses, mais seulement des lois de comportement conditionnées par des institutions et des conventions humaines dont la pertinence est variable dans le temps et dans l'espace. Les « lois de l'économie » sont ainsi très largement des « lois des hommes » qui, quoiqu'elles puissent être extrêmement contraignantes à court terme, en raison de l'inertie des institutions, des conventions et des croyances, n'en demeurent pas moins fondamentalement amendables et remodelables par la volonté des hommes.

2.4. *Science d'un être humain intégral.*

Science des choix humains, l'économie ne peut se réduire à la formalisation du comportement d'un « individu » ou d'un « consommateur » sans considération pour les dimensions spirituelle, sociale et politique de l'action humaine. L'être humain n'est pas un « atome » impersonnel mû par des propriétés mécaniques universelles et intemporelles de réaction à son environnement ; il n'est pas un simple *élément* du jeu social mais un *acteur* qui agit sur, autant qu'il réagit à un environnement, et un *penseur* qui se conduit en fonction d'une interprétation personnelle de l'environnement, influencée par son origine sociale, sa culture, ses croyances, etc. L'économie humaine doit donc être l'économie d'un être humain intégral qui est en même temps consommateur, producteur, travailleur, membre d'une famille, citoyen d'un pays, qui est à la fois guidé par le calcul, animé par des valeurs, guidé ou contraint par des conventions sociales.

2.5. *Pluridisciplinarité.*

L'objet même de son travail (les sociétés humaines et les comportements humains) oblige l'économie au dialogue avec les autres sciences sociales qui partagent ce même objet d'étude. S'il est exact que l'économie a vocation à développer ses analyses dans toutes les sphères de l'activité humaine, et pas seulement dans la sphère de la production et de l'échange, elle doit rejeter l'attitude impérialiste qui consisterait à considérer a priori ses méthodes spécifiques comme les plus, voire les seules, pertinentes, et considérer par ailleurs que les autres disciplines ont également vocation à appliquer leurs propres méthodes aux domaines de prédilection traditionnels de l'économie. Sans renoncer aux spécificités méthodologiques des diverses disciplines, et sans prôner un total relativisme quant à la pertinence de leurs conclusions, nous pouvons tirer profit du métissage de leurs outils, de la confrontation ou de la complémentarité de leurs résultats. Ce dialogue nécessaire avec les autres disciplines appelle un enseignement rénové des sciences économiques intégrant notamment des éléments de sociologie, d'histoire, de science politique, de psychologie et d'anthropologie.

3. *À propos de l'idéologie néolibérale supposée dominante*

3.1. Les thèses supposées dominantes.

Un certain nombre de thèses que nous qualifions ici de néolibérales sont souvent présentées comme l'expression de la pensée économique dominante dans les milieux académiques, entrepreneuriaux et politiques à travers le monde. Elles énoncent notamment :

- la supériorité absolue du marché sur tout autre mode de gestion des ressources ;
- que la libre poursuite des intérêts individuels est le meilleur moyen de conduire à l'intérêt général ;
- que la majeure partie des difficultés économiques et sociales qui caractérisent à l'évidence les économies de marché ne manifeste pas une défaillance des marchés mais les entraves à la libre concurrence que constituent les institutions, les réglementations et les charges fiscales ;
- l'inutilité ou la nocivité des politiques macroéconomiques visant à soutenir l'activité et l'emploi en période de récession ;
- que la supériorité des mécanismes de marché reflète des lois de la nature qu'il serait par conséquent absurde de combattre ;
- qu'en conséquence, le mieux-être des peuples passe par la déréglementation, la libéralisation totale des échanges, le recul des dépenses publiques et des impôts au profit des dépenses et des activités privées, en bref, le déclin du politique et de l'État au profit de l'initiative individuelle.

3.2. Le néolibéralisme est une idéologie et non une science.

Les thèses énoncées ci-dessus, quoi qu'elles reposent souvent sur des arguments qui contiennent une part de vérité, ne peuvent en aucun cas être considérées comme les résultats scientifiquement établis par la théorie et l'histoire économiques qui ont, en réalité, établi des propositions très éloignées, voire radicalement inverses. Ces thèses constituent une idéologie fondée sur des valeurs individualistes et matérialistes qui placent systématiquement l'initiative et la responsabilité individuelles au-dessus de l'action et la solidarité collectives.

Le discours qui s'appuie sur ces thèses ne peut être disqualifié au seul motif qu'il constitue une idéologie. Les idéologies, dans la mesure où elles permettent la mise à jour des valeurs et des finalités qui sous-tendent des choix politiques, constituent un élément nécessaire au débat public. Ce discours est en revanche disqualifié précisément parce qu'il évite soigneusement de se présenter comme une idéologie et prétend refléter un état de la science. En cela, il obscurcit le débat public. Pire, il conduit fondamentalement à détruire le débat public et avec lui la démocratie. En effet, si la science peut énoncer des lois de la nature incontournables qui imposent un seul et unique système économique universel, les citoyens n'ont plus qu'à s'y soumettre, et tout débat de politique économique n'est que vaines palabres.

3.3. Les valeurs libérales dévoyées par le néolibéralisme.

L'idéologie néolibérale n'a pas le monopole des valeurs libérales et, dans une large mesure, elle n'a d'ailleurs de « libéral » que le nom. En effet, aux origines du libéralisme politique il y a la volonté salutaire d'affirmer l'autonomie et la responsabilité de la personne et de la protéger contre l'aliénation que constituerait sa soumission à une loi étrangère à sa conscience. Or, à l'opposé de cette démarche, l'idéologie néolibérale tente de soumettre, sans débat, la conscience des hommes à des « lois de l'économie » qui, à défaut d'être scientifiquement fondées, doivent être considérées comme une sorte de religion à laquelle les citoyens et les responsables politiques sont sommés de croire, sous peine de voir s'abattre sur eux tous les fléaux de la terre et, de façon plus immédiate et prosaïque, de voir fuir les capitaux. Par ailleurs, aux origines du libéralisme économique, on trouve essentiellement deux courants dont la finalité fondamentale est soit la protection des droits naturels de la personne, soit la recherche du bien commun. Ces finalités sont à proprement parler dévoyées par une idéologie néolibérale qui, en guise de droits naturels, se focalise sur la seule liberté d'échange et d'accumulation de biens marchands et, en guise de bien commun, ne peut considérer qu'une sommation d'intérêts particuliers.

De même, l'accent mis aujourd'hui par certains discours libéraux sur le thème de la responsabilité individuelle tend à détourner une valeur authentique vers la stigmatisation des personnes les moins performantes, selon les critères de l'évaluation marchande. La *responsabilité* devient ainsi *culpabilité* des plus faibles et *mérite* des plus forts : les individus ne sont plus responsables que d'eux-mêmes et non des autres. Affirmer que les pauvres et les chômeurs sont responsables de leur sort est en effet un moyen d'exonérer les autres de leur propre responsabilité et justifie l'allègement de leur contribution fiscale à la production de services collectifs accessibles à tous. Et quand la responsabilité individuelle sert de prétexte à la dérégulation collective, la logique marchande livrée à elle-même peut conduire à l'irresponsabilité généralisée à l'égard de l'environnement, de la santé publique, des conditions de vie des générations futures, etc.

A l'opposé de la caricature qu'en fait le discours néolibéral, la responsabilité constitue en effet une authentique valeur sociale : elle exprime l'exigence personnelle de *répondre de* ses actes devant la communauté des hommes et des femmes. En reconnaissant que la satisfaction individuelle de ses besoins ne suffit pas à légitimer son action et qu'elle doit se préoccuper des conséquences de ces actes pour autrui, la personne *responsable* se constitue citoyenne, membre d'une communauté humaine où chacun se reconnaît lié par une obligation réciproque et consentie de tenir compte des autres et du bien commun. La vraie responsabilité nous emporte ainsi à l'opposé exact de la société du « chacun pour soi » que promeut l'idéologie néolibérale.

Aussi est-il essentiel de distinguer la tradition libérale de son détournement moderne par l'ultra-libéralisme. C'est pourquoi, nous qualifions ici de « néolibérales » un ensemble de thèses dont la vraie finalité est simplement de promouvoir les intérêts de tous ceux qui peuvent tirer le plus grand profit de la dérégulation généralisée des marchés et de la soumission du politique aux exigences du développement de la production marchande. Il est d'authentiques valeurs libérales — telles la liberté et la responsabilité individuelle — qui constituent l'héritage commun de la conscience humaine mais dont rien ne permet d'affirmer qu'elles justifient un monde fondé sur la maximisation des profits marchands. Le souci de la liberté et de la responsabilité individuelle est compatible avec divers modèles et non un seul modèle d'organisation économique ou politique.

3.4. *La victoire du néolibéralisme est seulement politique.*

Pour comble du paradoxe, le type d'économie prôné par les néolibéraux n'est pas concevable sans un État particulièrement fort et contraignant. Le « marché » libre n'est en effet pas un état de la nature mais une institution dont le fonctionnement efficace ne peut se passer du droit, de la justice, de la police, bref, d'une production efficace de biens publics. Mais en outre et surtout, comme l'illustre à l'envi notre époque, les groupes sociaux qui tirent le plus grand profit de la libéralisation de l'économie ont aussi le plus grand besoin d'un pouvoir politique assez fort ou habile pour imposer aux minorités défavorisées, ou à la majorité non favorisée, un modèle et des règles du jeu qu'elles ne soutiendraient pas spontanément. La victoire du néolibéralisme est ainsi, avant tout, la victoire politique remarquable d'une minorité qui a su imposer à la majorité les politiques les plus conformes à ses intérêts. C'est précisément parce que la reconnaissance d'une telle victoire politique est insoutenable que les vainqueurs tentent de mettre cette victoire, au mieux, au compte d'une « science économique » imaginaire ou, à défaut, au crédit de « valeurs » libérales qu'au fond ils ne partagent même pas vraiment. En effet, le citoyen aliéné tolère mieux la soumission à une loi de l'économie prétendue universelle qu'à la force brute des plus riches.

3.5. *Les dangers d'une réaction anti-économique.*

Fort heureusement, tous les citoyens ne se soumettent pas. L'incapacité des intellectuels et des politiques à promouvoir d'autres visions de l'économie, susceptibles de faire jeu égal avec la pensée néolibérale dominante, a suscité un mouvement international de protestation et de résistance à la libéralisation mondiale des marchés. Cette protestation est légitime et nécessaire. Mais elle risque aussi de contribuer, malgré elle, à des amalgames simplistes entre économie de marché et horreur

sociale ou écologique, entre science économique et ultra libéralisme, entre lois de l'économie et mort de la démocratie. On ne peut cependant pas en faire le reproche à la société civile insurgée. D'une part, ces amalgames sont parfois dénoncés au sein même de ce mouvement et, d'autre part, quand ils existent, ils sont la conséquence logique du discours dominant selon lequel les formes actuelles du capitalisme mondial constitueraient la fin indépassable de l'histoire, scientifiquement validée par la théorie économique : tant que les entrepreneurs et les économistes ne prétendent pas le contraire, il est politiquement raisonnable de considérer l'économie, les capitalistes et les économistes comme des ennemis politiques à combattre pour restaurer le pouvoir légitime des citoyens de définir le monde dans lequel ils souhaitent vivre.

C'est ainsi que l'allergie légitime à l'horreur sociale risque de muer en allergie aveuglante au moindre raisonnement économique. Et c'est ainsi que l'on détourne, contre les instruments de l'économie, le combat qui devrait s'engager contre les institutions et les comportements politiques qui permettent à une minorité d'imposer un mode de développement économique conforme à ses intérêts. Le dernier, mais pas le moindre, des méfaits de la domination idéologique du néolibéralisme est ainsi, en provoquant la stigmatisation de l'horreur économique, d'occulter l'horreur politique que constitue l'absence de démocratie réelle.

4. Quelques vraies leçons de l'analyse économique

4.1. Biens publics et biens privés.

Depuis la fin du XIXe siècle, un quasi-consensus existe chez les économistes pour affirmer que la valeur de toute chose ou activité est déterminée par sa capacité à satisfaire les besoins des êtres humains, et que chaque personne est souveraine pour définir ce qui est pour elle source de satisfaction. « Produire » est donc l'activité par laquelle les êtres humains mobilisent du temps et des moyens pour satisfaire leurs besoins. Une interprétation utilitariste et réductionniste de cette définition a pu, il est vrai, servir à fonder une conception strictement matérielle ou marchande de la richesse ; mais ce n'est là qu'un dévoiement supplémentaire de la théorie économique au profit d'une idéologie matérialiste et individualiste. La seule conséquence logique de cette définition est que tout ce qui procure une satisfaction à au moins une personne a de la valeur et constitue à ce titre une production au strict sens économique du terme. Il s'ensuit que les activités non marchandes et les biens publics ont a priori autant de valeur que les activités marchandes et les biens privés. La justice, la paix civile, l'éducation, la protection de l'environnement, la sécurité, la culture, le respect de soi, l'engagement politique ou associatif, etc., sont des biens, au même titre que les aliments, les voitures et les ordinateurs.

L'impossibilité de mesurer la totalité des biens publics et des biens non marchands pour les incorporer dans notre produit intérieur ne retire rien à leur nature éminemment productive ; elle disqualifie seulement les choix publics qui ne prendraient en considération que les valeurs mesurables par la comptabilité et la statistique. Affirmer, par exemple, que « seules les entreprises privées créent de la richesse et créent de vrais emplois » est donc une erreur grossière de raisonnement économique. Tous les biens et tous les emplois qui contribuent à satisfaire un besoin sont « vrais », quels que soient leurs modes de gestion et de production. En conséquence, les dépenses publiques et les impôts ne constituent pas des « prélèvements » sur la richesse des nations mais, respectivement, une contribution à la richesse des nations et le prix à payer pour produire cette contribution.

La souveraineté de la personne dans la détermination de ses besoins implique qu'elle est seule habilitée à définir le partage des ressources entre biens privés et biens publics qu'elle juge optimal. Dans une communauté de citoyens, où les avis sur ce partage sont nécessairement très variés, seules des procédures démocratiques de choix collectifs peuvent déterminer la part de ressources que la collectivité doit consacrer aux biens publics. Il s'ensuit que le « bon » niveau d'État, de dépenses

publiques et d'impôts n'est ni le plus bas possible, ni un quelconque autre niveau déterminable par la science économique : il est celui que déterminent les citoyens par des voies démocratiques.

4.2. Vertus et limites de l'économie de marché

Une économie de marché, fondée sur la liberté de choix et d'initiative individuelle et l'organisation de marchés concurrentiels, constitue le système économique habituellement le plus performant dans la production de biens et services marchands. En ce domaine, et *dans certaines conditions*, la concurrence et la décentralisation des décisions permettent la circulation de l'information nécessaire à l'adaptation permanente des choix productifs ; elles stimulent et récompensent l'effort, l'innovation ; elles sanctionnent les gaspillages et contestent les rentes de situation. De même la liberté des échanges entre les personnes et les nations peut contribuer à une meilleure division du travail, faciliter la diffusion des progrès technologiques, et engendrer des gains mutuels, pour peu que soient établies les conditions d'un partage équitable de ces gains.

Le marché est en revanche le plus souvent incapable d'apporter une solution satisfaisante aux problèmes soulevés par la production des biens publics et la prise en compte des effets externes que les choix privés exercent sur le bien-être collectif. Toutefois on ne peut établir une stricte et simpliste division du travail entre une sphère de production marchande réservée aux mécanismes de l'économie de marché capitaliste et une sphère de production non-marchande réservée à diverses modalités de gestion publique. D'une part, la performance productive des marchés dépend étroitement de la qualité des infrastructures, des institutions et des régulations nécessaires à l'établissement d'une concurrence saine et loyale. D'autre part, la performance productive et l'accumulation de biens marchands ne constituent pas des valeurs, mais des instruments subordonnés à la poursuite des finalités de l'économie humaine. Le politique apparaît donc tantôt comme l'auxiliaire indispensable du marché dans la recherche de l'efficacité, tantôt comme son tuteur non moins indispensable pour la recherche du bien commun.

Nous croyons à certaines vertus indéniables de la concurrence, mais pas à celles de la guerre économique. La guerre économique implique le dumping fiscal et social et la soumission de tout impératif moral aux exigences de la rentabilité. La saine concurrence est celle qui porte sur la pertinence et la qualité des produits, celle qui incite au travail bien fait, à l'innovation ; elle n'a nul besoin pour se développer d'une liberté absolue de compétition par n'importe quels moyens ; elle exige seulement que l'ensemble des acteurs soient soumis à des règles identiques et que ces règles n'éliminent pas des perspectives de profit. Cette concurrence saine est ainsi notamment compatible avec un niveau élevé de protection sociale, la production souhaitable des biens publics et la soumission de la gestion aux exigences des droits des femmes et des hommes. Sans les institutions et les régulations susceptibles d'orienter l'énergie productive d'une économie concurrentielle vers un développement humain et équitable, une économie de marché dégénère en société de compétition généralisée destructrice des liens sociaux et de l'environnement, et engendrant des inégalités croissantes incompatibles avec la plus élémentaire conception de la justice.

4.3. Les politiques économiques

Nous reconnaissons l'utilité des politiques macroéconomiques pour prévenir les récessions ou l'accélération de l'inflation, la nécessité d'en faire un usage pragmatique et de développer à leur propos la coordination internationale. Contrairement à une idée reçue la mondialisation n'a pas oté toute marge de manœuvre aux politiques nationales : au contraire, les États ont continué de mener des politiques diverses avec des résultats également différents. Si les conditions d'emploi des instruments traditionnels de la politique économique ont changé et sont devenues plus complexes, ces derniers n'en demeurent pas moins indispensables.

Nous reconnaissons aussi la nécessité de stratégies volontaristes de développement, contestons l'idée d'un modèle unique d'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale, et

affirmons que la fonction des institutions internationales n'est pas d'imposer une stratégie unique de développement, mais d'apporter un concours négocié aux choix souverains des nations. De l'aveu même des Institutions financières internationales, les « plans d'ajustements structurels » imposés aux pays en développement à la fin du siècle dernier ont eu trop souvent des effets désastreux en termes d'inégalités et de pauvreté. La nouvelle priorité en faveur de la lutte contre la pauvreté désormais affichée par ces institutions est appréciable. Mais elle ne doit pas conduire à de simples actions correctrices des désastres engendrés par une libéralisation mal maîtrisée. On ne peut faire l'économie d'une analyse critique rigoureuse des mécanismes propres au système économique qui engendrent la pauvreté. Il s'agit ensuite, non pas de panser les blessures d'un système inhumain, mais de promouvoir un authentique développement humain dont le recul de la pauvreté serait la conséquence naturelle. Cette promotion ne se fera pas sans un effort de solidarité accru de la part des pays riches sous diverses formes : annulation de dettes, développement de l'aide publique, transferts de technologie, etc.

Aux politiques nationales doivent se superposer, et parfois se substituer, des régulations internationales ou mondiales. Il existe en effet des biens publics supranationaux (paix, climat, biodiversité, stabilité financière, etc.) qui exigent des traités internationaux ou des institutions supranationales dotées de pouvoirs et de moyens adaptés à leurs missions. Cette nécessité de régulations publiques supranationales ne saurait servir de prétexte à un recul de la démocratie. Les citoyens du monde ne peuvent laisser des choix publics fondamentaux à la discrétion de seuls comités d'experts, ni même peut-être de représentants des États. La légitimité des institutions économiques internationales suppose une participation équitable de tous les pays aux organes de décision, la transparence de leurs délibérations et décisions, l'évaluation externe et indépendante de leur gestion, ainsi qu'une réelle faculté de contrôle de leur activité par les parlements nationaux et par des représentants de la société civile.

La nécessité de régulations publiques va le plus souvent de pair avec notre incapacité à définir *a priori* et objectivement les « bonnes » et les « mauvaises » politiques. Cette incapacité vient de l'inséparabilité des questions relatives à l'efficacité et à la justice. Même quand elle est au départ motivée par la seule recherche d'un usage efficient des ressources, une politique quelconque modifie habituellement la répartition des coûts et des avantages entre les personnes concernées. Elle soulève donc une question relative à la juste répartition, question qui relève d'un choix politique. Aussi, quand l'économiste conseille le politique, il importe de souligner qu'il ne peut définir à sa place la « bonne » société. Il n'apporte que certains éléments nécessaires au débat public (notamment les éléments relatifs à l'usage efficient des ressources), mais n'a aucune solution scientifique aux conflits de répartition et aux conflits de valeurs qui sont associés à quasiment toute question économique. Ces conflits ne peuvent être résolus qu'au travers du débat public et d'institutions politiques effectivement démocratiques. L'économie éclaire les choix collectifs, elle ne les détermine pas.

4.4. Les limites inhérentes à l'action publique.

L'aggravation de nombreux problèmes sociaux n'est pas toujours liée à un désengagement des pouvoirs publics et à un recul des moyens financiers qui leurs sont consacrés. Ils peuvent aussi résulter d'un usage inefficace des instruments et des fonds publics. La production de biens collectifs et de règles par le gouvernement et les organisations publiques n'est pas soumise à la concurrence qui pourrait inciter à l'usage efficace des ressources et à l'amélioration de la qualité des services collectifs. C'est pourquoi la défaillance du marché dans certaines activités n'implique pas forcément que la gestion publique soit préférable. Parfois, le meilleur moyen de concilier efficacité et bien commun consiste à favoriser une production privée soumise à un cahier des charges et à des règles établies par l'autorité publique.

Dans les cas où une production publique paraît seule possible ou du moins la mieux adaptée, le cadre institutionnel doit produire les incitations nécessaires à l'efficacité et garantir le contrôle et la responsabilité des décideurs publics. L'impôt doit être le juste prix que les citoyens consentent effectivement à payer pour la production des biens publics. Cela suppose des procédures d'évaluation transparentes et contradictoires des politiques publiques et une sanction efficace des détournements ou des gaspillages de fonds publics.

La pression exercée par la compétition électorale ne constitue pas une incitation adéquate et suffisante à l'efficacité de l'action publique. D'une part, le clientélisme, qui peut exercer des effets positifs dans la production de biens privés, a des effets désastreux sur la production de biens publics, puisqu'il conduit à décider de ce qui engage la collectivité au nom d'intérêts privés. D'autre part, l'évaluation globale de la politique gouvernementale par le vote, à intervalles plus ou moins éloignés, ne saurait remplacer la nécessaire évaluation continue des politiques et des finances publiques. Les innovations institutionnelles susceptibles de garantir un contrôle efficace des citoyens, et une sanction adaptée de la responsabilité publique, constituent ainsi un champ de recherche essentiel de l'économie humaine, en ce sens qu'elles sont un élément essentiel à l'avènement d'une démocratie effective.

Conclusions d'étape

En guise de conclusion provisoire, reformulons le cœur de notre démarche à partir duquel celle-ci nous semble devoir être appréciée et, éventuellement, soutenue ou rejetée.

1°) Nous comprenons que beaucoup de nos concitoyens puissent aujourd'hui considérer l'économie réelle et la science économique comme les instruments alliés d'une soumission des êtres humains aux seules exigences de la profitabilité marchande.

2°) Nous affirmons que cette inhumanité de l'économie n'est que la manifestation d'une victoire politique du néolibéralisme et non la conséquence inéluctable de soi-disant lois universelles énoncées par la science économique.

3°) Nous soutenons que la théorie économique établit la nécessité et la possibilité d'une régulation politique mais qu'elle n'est jamais en mesure de définir scientifiquement les « bonnes » politiques dont l'appréciation relève toujours in fine du jugement des citoyens.

4°) Les modalités de fonctionnement actuelles du capitalisme et de la démocratie ne constituent pas une fin indépassable de l'histoire ; leurs défauts évidents appellent au contraire un ensemble d'innovations institutionnelles susceptibles d'engendrer un développement durable et plus équitable ainsi qu'une démocratie plus effective restaurant une véritable souveraineté des citoyens.

5°) La contestation légitime des méfaits visibles du néolibéralisme ne saurait pour autant justifier une attitude purement protestataire et le rejet en bloc des apports du raisonnement économique, de l'économie de marché et de la démocratie représentative.

6°) En tant qu'économistes, nous sommes précisément responsables d'un trop faible engagement collectif en vue de diffuser les politiques alternatives suffisamment crédibles pour lesquelles les citoyens et leurs organisations représentatives pourraient se mobiliser.

7°) Le faible engagement collectif des économistes est en partie responsable de l'illusion largement répandue selon laquelle il existerait une pensée unique cautionnant l'économie inhumaine que récuse aujourd'hui la société civile. Pour corriger cette défaillance, nous souhaitons désormais engager un dialogue permanent avec les citoyens, les entrepreneurs et les responsables politiques en vue de promouvoir une économie au service des hommes et de redonner au volontarisme politique le crédit qui lui fait défaut.

8°) Notre démarche est différente de celle du mouvement associatif et syndical international qui entreprend la constitution d'un contre-pouvoir des citoyens à l'échelle mondiale. Elle se distingue aussi de l'entreprise intellectuelle menée par ailleurs par de multiples cercles de recherche ou clubs de réflexion. Il s'agit — indépendamment des engagements personnels des uns et des autres en tant

que citoyens ou chercheur — de donner une visibilité à la communauté internationale des chercheurs et des acteurs de l'économie qui se rassemble déjà de façon latente autour des valeurs de l'économie humaine. Nous espérons ainsi pallier le faible impact de ces valeurs qu'engendre paradoxalement la richesse et la diversité de nos engagements, faute d'instruments, de lieux et de symboles susceptibles de donner corps à cette communauté aux yeux de nos concitoyens.

9°) Il serait vain d'occulter les conflits d'intérêts qui fondent l'affrontement en cours entre les détenteurs du pouvoir économique et une partie de la société civile. Nous espérons néanmoins que l'avenir réserve une place au nécessaire dialogue entre ces forces aujourd'hui opposées. Les économistes et autres chercheurs en sciences sociales ne pourraient-ils pas jouer aussi un rôle de médiateur dans l'ouverture de ce dialogue ?

10°) Pour prolonger et promouvoir la démarche du présent manifeste nous avons constitué avec des confrères économistes d'une vingtaine de pays, l'Association internationale pour l'économie humaine et pour le Forum mondial de l'économie humaine, dont les objectifs à court terme sont les suivants :

- constituer un vaste réseau international de chercheurs, entrepreneurs, intellectuels soutenant les principes de l'économie humaine ;
- à l'issue du débat suscité par les diverses publications en cours du présent manifeste dans le monde, élaborer une *Charte mondiale pour l'économie humaine*, dans une forme accessible au grand public et diffusée simultanément par la presse dans le plus grand nombre de pays possible ;
- définir quelques chantiers prioritaires de réflexion et de recherche, en vue de promouvoir la construction d'un discours économique cohérent inspirés par les principes de l'économie humaine, et confronter les résultats des différents travaux nationaux à l'occasion d'un Forum annuel.

Tous ceux qui le souhaitent sont invités à manifester leur soutien moral à cette démarche en retournant le formulaire proposé ci-dessous. Ils sont également invités à faire part de leurs amendements, critiques et suggestions auprès du Forum mondial pour l'économie humaine (fmeh@wanadoo.fr). Le lecteur qui aura soutenu son attention jusqu'ici est soit en accord, soit en désaccord avec l'inspiration essentielle de ce texte. Tout ce qui lui est demandé ici est de prendre les quelques minutes nécessaires pour simplement manifester cet accord ou ce désaccord. Quelques mots représentent un coût bien modeste pour s'acquitter de la plus élémentaire de nos responsabilités à l'égard de nos concitoyens : leur dire ce qu'est pour nous l'économie.

Formulaire de soutien

« Je soussigné,

Prénom : Nom :

Organisme :

Adresse :

Email : Pays

sans nécessairement approuver dans le détail chacun des termes de ce texte, partage son inspiration et ses objectifs et soutiens la démarche à laquelle il invite. »

Retour à fmeh@wanadoo.fr Ou bien par fax ou courrier à Jacques Généreux 01 42 22 31 26
IEP de Paris, 27 rue Saint-Guillaume 75007 – Paris